TVA à 5,5% dans le logement

« Une catastrophe économique et un drame social dans quelques semaines si rien n'est fait ! »

La CAPEP appelle tous les artisans à manifester

La CAPEB et les 335 000 entreprises du bâtiment sont consternées par l'absence d'accord lors du Conseil Européen de Bruxelles sur le dossier de la TVA à taux réduit, notamment, dans le secteur de la construction,

Cette situation est un échec très grave pour notre pays.

Le fait que le sujet de la TVA à taux réduit n'ait même pas été abordé par le Conseil européen, davantage préoccupé par les débats sur le financement de l'Union européenne pour la période 2007/2013, renforce le climat de grande inquiétude sur l'avenir d'une mesure dont tout le monde s'accorde pourtant à dire qu'elle est très favorable au développement de l'emploi.

Jean Lardin a déclaré : « *On peut imaginer aujourd'hui la complète incompréhension et la colère des 335 000 entreprises artisanales du bâtiment mais aussi des 66 000 personnes qui vont très rapidement se retrouver au chômage si rien n'est fait dans les prochaines semaines. Je ne peux même pas concevoir que les décideurs français et plus largement européens acceptent froidement la perspective d'un plan de licenciement de 66 000 personnes sans rien faire* ».

Depuis plusieurs mois, la CAPEB n'avait cessé d'interpeller les responsables politiques du pays.

Contrairement à ce que certains disaient haut et fort en vendant la peau de l'ours avant de l'avoir tué, il se confirme que la pérennisation ou même la simple mesure de reconduction de la TVA à 5,5 dans le bâtiment, étaient loin d'être acquises.

Si on peut se féliciter que le Conseil européen ait demandé au premier ECOFIN de la présidence autrichienne de dégager le 24 janvier prochain un accord final sur cette question, rien n'est pour l'instant gagné.

En effet, si ce dossier n'a jamais pu être tranché depuis trois ans par les EUOFIN successifs et, récemment par les chefs d'Etat et de Gouvernement lors du Conseil Européen de Bruxelles, par quel miracle une solution durable positive pourra être trouvée lors de la prochaine réunion des Ministres de l'Economie et des Finances?

D'ores et déjà, la CAPEB appelle à une manifestation nationale forte et déterminée qui aura lieu dans le courant du mois de janvier et par laquelle les entreprises feront entendre leur légitime exaspération.